



Les empreintes au service militaire

Par **jbcitoyendu52**, le **09/10/2008 à 11:31**

bonjour, rn lors de mon service militaire , il y a quelques années déjà, (je suis né en 1976), il me semble qu'un prélèvement d'empreintes a été fait a tous.rnrn Si effectivement, c'est le cas, ces empreintes sont elles conservées ensuite dans les fichiers de gendarmerie, encore aujourd'hui?rn Comprenez que je suis plus qu'indigné du "flicage" qu'exerce abusivement le système sur les citoyens que nous sommes.rnrn Je ne suis pas complètement certain que ce prélèvement ait été réalisé, mais j'ai ce doute depuis un certain temps qui me pousse d'ailleurs à poser cette question.rnrn Merci,

Par **Tisuisse**, le **09/10/2008 à 14:48**

Vous avez certainement déjà entendu parler de "La grande muette". C'est l'armée et ce que détient l'armée n'est jamais divulgué à qui que ce soit, surtout pas aux civils. Donc vous n'avez aucune crainte à avoir de ce côté là.